



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé / Reçu le

02 AOUT 2023

**au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

Réservé
au
Moniteur
belge



23104199

N° d'entreprise : **0808 605 856**

Nom

(en entier) : **CAROLL BELGIQUE**

(en abrégé) :

Forme légale : **SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE**

Adresse complète du siège : **ALLEE DE LA RECHERCHE 12, 1070 ANDERLECHT**

Objet de l'acte : FIN DE MANDAT ET NOMINATION COMMISSAIRE

Extraits de l'assemblée générale écrite en date du 28 juillet 2023

L'Actionnaire:

a) constate que le mandat de commissaire de la Société, KPMG Réviseurs d'Entreprises BV/SRL, représentée par M. Christophe HABETS est venu à échéance.

b) décide de nommer en tant que commissaire de la Société, la société de droit belge O. de BONHOME, dont le siège est établi à 1380 Lasne, rue Bois Eloi 31, représentée par M. Olivier de BONHOME, représentant permanent, pour une durée de trois (3) ans qui viendra à échéance lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels pour l'exercice social à clôturer au 28 février 2026.

L'Actionnaire décide de donner procuration à Me Marie EVRARD du cabinet Fieldfisher (Belgium) LLP, situé à 1040 Bruxelles, Boulevard Louis Schmidt 29, ainsi qu'à Corpoconsult SPRL, dont le siège est établi à 1060 Bruxelles, rue Fernand Bernier 15, représentée par M. David Richelle, chacun agissant seul et avec l'autorisation de subdéléguer ses pouvoirs, afin de procéder à toute formalité généralement nécessaire ou utile relative aux décisions de la Société en ce compris le pouvoir de signer et de déposer la demande de modification de l'inscription de la Société auprès des services de la Banque-Carrefour des Entreprises, de déposer tout document au greffe compétent et de procéder aux formalités nécessaires à la publication des décisions de la Société aux Annexes du Moniteur belge. A ces fins, le mandataire pourra au nom de la Société, faire toutes déclarations, signer tous documents et pièces et, en général, faire le nécessaire.

Signé

David Richelle
c/o Corpoconsult Srl
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 10/08/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).